

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

1993 ACTES PRESIDENTIELS

- 7 déc. . . . Décret n° 93 PR. 01 prescrivant un deuil national. 982
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 02 portant nomination du Secrétaire général de la Présidence de la République. 982
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 03 portant nomination de M. Aboubacar Diaby Ouattara, conseiller spécial du Président de la République pour les Affaires économiques et financières. 983
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 04 portant nomination de M. Jean-Noël Loukou, chef de Cabinet du Président de la République. 983
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 05 portant nomination de M. l'ambassadeur Georges Ouégnin, directeur du Protocole d'Etat. 983
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 06 portant nomination de M. Guessenné Konan Venance, conseiller auprès du Président de la République, chargé des Affaires générales. 983
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 07 portant nomination de M. Gaspard Kouadio Gbaka, conseiller auprès du Président de la République, chargé des Affaires sociales et de l'Education. 983
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 08 portant nomination de M. Jésus Kouassi Yoboué, conseiller auprès du Président de la République, chargé de la Communication. 983
- 9 déc. . . . Décret n° 93 PR. 09 portant nomination du lieutenant-colonel Touré Tiéoulé Pierre-Claver, chef d'Etat-Major particulier du Président de la République et commandant militaire du Palais. 984
- 11 déc. . . . Décret n° 93 PR. 10 portant nomination du Premier Ministre. 982
- 15 déc. . . . Décret n° 93 PR. 11 portant nomination des membres du Gouvernement. 983

ACTES DU GOUVERNEMENT

PREMIER MINISTRE

- 15 déc. . . . Décret n° 93-913 portant nomination du Secrétaire général du Gouvernement. 984

ACTES DES INSTITUTIONS

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

- 16 déc. . . . Décret n° 93 PR. 13 fixant la date de clôture de la deuxième session ordinaire de 1993 du Conseil économique et social. 984

COUR SUPREME

- 9 déc. . . . Arrêt n° 01 CH. CONST. tendant à constater la vacance de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire. 984

PARTIE OFFICIELLE

ACTES PRESIDENTIELS

DECRET n° 93 PR. 01 du 7 décembre 1993 prescrivant un deuil national.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 3 novembre 1960,

DECRETE :

Article premier. — Un deuil national de trente jours sera observé sur toute l'étendue du territoire en hommage au Père fondateur de la Nation, M. le Président de la République Félix Houphouët-Boigny.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 7 décembre 1993.

Henri Konan BEDIE.

DECRET n° 93 PR. 02 du 9 décembre 1993 portant nomination du Secrétaire général de la Présidence de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 3 novembre 1960,

DECRETE :

Article premier. — M. Kouassi Yao est nommé Secrétaire général de la Présidence de la République.

Art. 2. — Le présent décret qui prendra effet pour compter du 9 décembre 1993, sera publié au *Journal officiel* de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 9 décembre 1993.

Henri Konan BEDIE.

DECRET n° 93 PR. 10 du 11 décembre 1993 portant nomination du Premier Ministre.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République de Côte d'Ivoire et notamment son article 12,

DECRETE :

Article premier. — M. Daniel Kablan Duncan est nommé Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 11 décembre 1993.

Henri Konan BEDIE.